



CERCLE CONDORCET

De **P**ARIS

Paris Le 22 octobre 2023

Aux membres du Cercle Condorcet de Paris et à leurs invités

Chèr(e)s Ami(e)s,

Nous vous invitons à une plénière

**Le lundi 20 novembre 2023
De 19h00 à 20h30**

**A l'Institut Protestant de Théologie
83 boulevard Arago 75014
Métros Denfert-Rochereau (RER)
et Glacière**

Le droit à mourir dans la dignité Un droit à conquérir

Avec Jonathan Denis

Président de l'association pour le droit à mourir dans la dignité

Nos sociétés modernes ont fait de la mort un objet de rejet. L'idée de progrès inclut tous les moyens de favoriser la vie et les conditions permettant de la continuer en bonne santé le plus longtemps possible. Certains envisagent même de pouvoir supprimer la mort. Ce qui fut considéré par les sociétés et leurs religions comme un passage nécessaire est maintenant pensé comme devant être repoussé.

Les progrès de la médecine, avec ceux de l'alimentation, des modes de vie et de travail, conduisent au vieillissement de la population, mais pas à l'abolition de la mort. Les maladies, et certains accidents sont la cause de souffrances qui résistent aux traitements, alors que ceux-ci sont réputés ne plus pouvoir les guérir.

Dans de nombreux pays, et en France depuis 1980, des mouvements se sont développés demandant que soit reconnu un droit à mourir dans la dignité. Le choix de vivre ou de ne pas vivre

serait accordé à chaque personne, sous la condition d'un souhait éclairé et exprimé, ce que ne permet pas la législation actuelle sur la fin de vie (loi Leonetti).

Une convention s'est tenue en France et a remis ses conclusions en avril 2023 au président de la République. Ces conclusions devraient permettre de créer un cadre légal au droit à mourir dans la dignité et à être accompagné dans cette démarche.

Jonathan Denis, président de l'association pour le droit à mourir dans la dignité a accepté de venir nous présenter la situation actuelle en France, mais aussi dans plusieurs pays européens. Et de débattre avec nous des questions éthiques et de droit que soulèvent ces droits, mais aussi cette liberté à mourir, qui bien sûr, ne vont pas de soi.

Né en 1983 dans le Doubs, Jonathan Denis travaille dans le secteur privé en tant que cadre bancaire. Il est président bénévole de l'ADMD depuis octobre 2021 après en avoir été secrétaire général entre 2018 et 2021. Il a accompagné son père dans une démarche de fin de vie en dignité.